

[Accueil](#) > [Outils de documentation, d'information](#) > [Textes officiels](#) > [Le Bulletin officiel](#) > [2010](#) > [n° 8 du 25 février 2010](#) > [Enseignements primaire et secondaire](#)

Bulletin officiel n° 8 du 25 février 2010

Enseignements primaire et secondaire

Classes préparatoires au CAP

Programme d'enseignement d'histoire-géographie-éducation civique

NOR : MENE0925419A

RLR : 524-8

arrêté du 8-1-2010 - J.O. du 2-2-2010

MEN - DGESCO A1-4

Vu code de l'Éducation ; avis du comité interprofessionnel consultatif du 16-12-2009; avis du CSE du 12-11-2009

Article 1 - Le programme d'enseignement d'histoire - géographie - éducation civique pour les classes préparatoires au certificat d'aptitude professionnelle est fixé conformément à l'annexe du présent arrêté.

Article 2 - Les dispositions du présent arrêté entrent en application à la rentrée de l'année scolaire 2010-2011 pour la première année de formation, à la rentrée de l'année scolaire 2011-2012 pour la deuxième année de formation.

Article 3 - L'arrêté du 26 juin 2002 fixant le programme d'enseignement du français et de l'histoire - géographie pour les certificats d'aptitude professionnelle et l'arrêté du 26 juin 2002 fixant le programme d'enseignement de l'éducation civique, juridique et sociale pour les certificats d'aptitude professionnelle sont **abrogés** à la rentrée de l'année scolaire 2010-2011 pour la première année de formation, à la rentrée de l'année scolaire 2011-2012 pour la deuxième année de formation.

Article 4 - Le directeur général de l'enseignement scolaire est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait à Paris, le 8 janvier 2010

Pour le ministre de l'Éducation nationale, porte-parole du Gouvernement,
et par délégation,
Le directeur général de l'enseignement scolaire,
Jean-Michel Blanquer

Annexe

HISTOIRE - GÉOGRAPHIE - ÉDUCATION CIVIQUE

Classes préparatoires au certificat d'aptitude professionnelle

Introduction

Le nouveau programme de CAP a pour but d'aider les élèves, les apprentis et les adultes en formation à mieux connaître et mieux comprendre en histoire la diversité des sociétés et la richesse des cultures, à mieux saisir en géographie les enjeux des relations entre les sociétés et les territoires, à exercer en éducation civique une citoyenneté responsable. Il se situe dans la continuité des apprentissages du collège et laisse au professeur une large initiative pour opérer des choix afin de prendre en compte la diversité des classes et des situations de formation.

En histoire et en géographie, la plupart des thèmes étudiés ont été maintenus, certains intégralement, d'autres avec une formulation plus précise et un champ historique et géographique plus étendu. D'autres thèmes ont été introduits, offrant des thématiques nouvelles aux curiosités des enseignants et des élèves. Afin d'harmoniser la présentation des programmes de l'enseignement professionnel, le programme se décline en trois colonnes : les sujets d'étude, les situations, les orientations et mots-clés.

Le programme offre des possibilités de choix entre les sujets d'étude. En histoire comme en géographie, on en étudie au moins trois parmi les quatre inscrits au programme. Pour chaque sujet d'étude, l'enseignant choisit au moins une situation dans la liste proposée. Chacun des sujets d'étude, en histoire mais aussi en géographie, ouvre la voie à des prolongements littéraires ou artistiques, tels qu'ils ont été définis par les instructions officielles. Ils permettront aux enseignants d'utiliser leur bivalence, mais aussi de travailler en interdisciplinarité, afin de nourrir et d'enrichir l'appétence des élèves pour l'histoire des arts.

Le programme d'éducation civique insiste sur l'apprentissage concret des règles qui permettent le respect de l'autre et la formation à l'exercice de la citoyenneté. Dans le même esprit qu'en histoire - géographie, le professeur choisira deux thèmes parmi ceux qui sont proposés.

Il n'est pas d'enseignement d'histoire, de géographie et d'éducation civique qui ne suppose l'acquisition ou le renforcement de capacités. Certaines sont plus spécifiques à l'histoire - géographie-éducation civique ; beaucoup se croisent avec les autres disciplines et concourent, notamment, à la maîtrise de l'écrit et de l'oral et à l'exercice du raisonnement et de l'esprit critique.

Histoire

Le programme insiste sur un certain nombre de grands changements culturels, économiques, politiques à l'époque moderne et leurs effets sur les sociétés en Europe et dans le monde. Il offre par ailleurs à l'étude les mutations sociales, économiques et politiques de la France de 1830 à nos jours.

On étudie au moins trois sujets d'étude parmi les quatre suivants. Pour chaque sujet d'étude, on étudie au moins une situation choisie parmi celles indiquées.

Sujets d'étude	Situations	Orientations et mots-clés
1. Voyages et découvertes, XVIème-XVIIIème siècle	<ul style="list-style-type: none"> - Christophe Colomb et la découverte de l'Amérique - Le tour du monde de Bougainville - James Cook et l'exploration du Pacifique 	<p>On montre que les découvertes, outre à des motifs économiques et géopolitiques, répondent, surtout au XVIIIème siècle, à une nouvelle soif de connaissances des Européens, notamment pour les terres, les hommes, la faune et la flore des nouveaux mondes.</p> <p>Histoire des arts : peintures navales ; Henri Queffelec « Le Voyage de la Boudeuse », etc.</p>
2. Être ouvrier en France du XIXème au	<ul style="list-style-type: none"> - 1892, Jean Jaurès et la grève de Carmaux - 1936, les 	<p>On rappelle l'évolution du monde ouvrier de 1830 à la fin des Trente Glorieuses. On présente la formation d'une conscience de classe à travers les luttes sociales et</p>

XXIème siècle	occupations d'usine - Être ouvrier à... - Progrès techniques et transformation des conditions de travail dans un secteur de production, etc.	politiques (grèves, syndicalisme, partis) et le processus d'intégration républicaine. On étudie la condition ouvrière et l'impact des progrès techniques sur les conditions de travail. Histoire des arts : Louis Guilloux : « La Maison du peuple » ; chansons ouvrières, etc.
3. La République en France	- Le droit de vote en France : évolution et débats - Le président de la République sous la Vème République - République et laïcité : loi de 1905	La République a mis du temps à s'installer en France et a été souvent remise en cause. La question du vote a toujours été un débat, qu'il s'agisse du suffrage universel , du vote des femmes, ou de celui des étrangers. Sous le même vocable, le rôle du président de la République a été très différent selon les différentes républiques. La laïcité, inscrite dans la Constitution, est un principe essentiel de la République. Histoire des arts : « La Liberté guidant le peuple » de Delacroix ; affiches ; les photos officielles des présidents de la République, etc.
4. Guerres et conflits en Europe au XXème siècle	- Verdun et la mémoire de la bataille : une prise de conscience européenne ? - Le génocide juif : un crime contre l'humanité - Un conflit localisé récent	Les causes et les typologies des conflits sont abordées à travers des exemples de guerre au XXe siècle (unité nationale, guerre mondiale, guerre civile, conflit ethnique, etc.). Les conditions des batailles sont transformées par les bouleversements technologiques. Les notions de génocide et de crime contre l'humanité sont élaborées et reprises par le droit international. Histoire des arts : Zadkine : « La ville détruite » ; Otto Dix : « Der Krieg » ; Gromaire : « La Guerre » ; Vélíckovic (sur les guerres de l'ex-Yougoslavie), etc.

Géographie

Le programme met l'accent sur quelques enjeux fondamentaux pour les sociétés qu'il convient d'étudier dans la perspective du développement durable et de la mondialisation qui intègre les économies et les territoires dans un système planétaire.

On étudie au moins trois sujets d'étude parmi les quatre suivants. Pour chaque sujet d'étude, on étudie au moins une situation choisie parmi celles indiquées.

Sujets d'étude	Situations	Orientations et mots-clés
1. Le développement inégal	- Les inégalités face à la santé dans le monde - Les inégalités dans l'accès à l'eau - Les inégalités socio-spatiales dans une grande agglomération	Dans la perspective d'un développement durable, on établit la distinction entre la croissance et le développement . On montre que la division entre un Nord développé et un Sud moins développé ne donne pas une image complète des dynamiques de développement du monde et que les inégalités socio-spatiales existent à toutes les échelles géographiques
2. Nourrir les hommes	- L'Inde : plus d'un milliard d'hommes à nourrir - L'agro-business	On constate la persistance de la malnutrition et de la sous-nutrition malgré la croissance des disponibilités alimentaires permise par les révolutions agricoles , l'extension des terres cultivées et le développement des

	aux États-Unis - La sécurité alimentaire en Afrique sub-saharienne	échanges. On s'interroge sur les moyens d'assurer la sécurité alimentaire et de développer une agriculture durable
3. Les sociétés face aux risques	- Un risque naturel dans un DOM-ROM ou en métropole - Le couloir de la chimie au sud de Lyon - Les inondations au Bangladesh	On rappelle que les hommes peuvent être confrontés à des risques naturels et que leurs activités sont parfois à l'origine de risques technologiques . On analyse les facteurs de l'inégale vulnérabilité des hommes et des sociétés. On interroge la capacité de ces dernières à mettre en œuvre des politiques de prévention
4. Mondialisation et diversité culturelle	- Le cinéma américain - Les goûts alimentaires - Les langues	On présente l'émergence d'une culture mondiale . On montre que la vitalité des métissages culturels n'exclut pas la pluralité de cultures singulières qui témoignent des appartenances identitaires

Éducation civique

Les thèmes invitent à construire la citoyenneté à partir de l'environnement quotidien de l'élève, de l'apprenti ou de l'adulte en formation pour l'élargir à des questions de société qui interrogent le citoyen.

On aborde au moins deux thèmes parmi les quatre proposés. Pour chaque thème on choisit au moins un sujet.

Thèmes	Sujets possibles	Orientations
1. Droits et devoirs des membres de la communauté éducative	- Les instances de la vie lycéenne - Le droit d'expression au lycée - Le règlement intérieur - La prévention de la violence en milieu scolaire	Au sein de la communauté éducative chacun a des droits et des devoirs qui sont différents selon le statut et la fonction. On réfléchit à la mise en œuvre par les élèves de leurs droits et obligations dans l'établissement, ce qui leur permet de faire l'apprentissage des principes et des méthodes de la démocratie et de se préparer à l'exercice de la citoyenneté
2. Égalité, différences, discriminations	- Un exemple d'exclusion lié au racisme, au sexisme ou au handicap - Les salaires hommes-femmes - La discrimination positive en débat	La Constitution affirme et garantit l' égalité juridique entre les citoyens. Toute atteinte à ce principe est contraire à la loi. Il existe en revanche dans la société des inégalités et des différences économiques, sociales, religieuses et culturelles entre les personnes qui peuvent conduire à des discriminations . À partir d'exemples, on identifie différentes formes de discrimination dont certaines sont passibles de sanctions pénales
3. Le citoyen et les médias	- Le pouvoir de l'image - La liberté	Tout citoyen responsable doit s'informer afin de pouvoir exercer des choix et de se forger une opinion sur les grandes questions d'actualité. On souligne la nécessité

	d'expression et les nouveaux médias - Un grand événement à partir de la «une » des journaux	de développer l' esprit critique et d'amorcer une réflexion sur le traitement de l'information, ses impacts sur la société et les dérives possibles
4. Le citoyen et la justice	- Être juré en cour d'assises - Le droit, la loi, la liberté - La condition pénitentiaire	Une justice indépendante et égale pour tous est un élément constitutif de l'État de droit. On met en évidence l'utilité sociale de cette institution et on fait réfléchir sur l'articulation entre la liberté et le droit

Capacités - histoire - géographie - éducation civique

Les élèves, les apprentis ou les adultes en formation doivent acquérir les capacités suivantes :

Repérer la situation étudiée dans le temps et dans l'espace

En histoire

- Dater des faits importants relatifs à la situation
- Dater des faits et les situer dans un contexte chronologique
- Distinguer temps long et temps court

En géographie

- Localiser une situation par rapport à des repères : pays, continent, domaine bioclimatique
- Lire différents types de cartes

Mettre en œuvre des démarches et des connaissances

En histoire

- Raconter un événement historique
- Caractériser un personnage et son action en rapport avec la situation étudiée

En géographie

- Décrire une situation géographique
- Caractériser une situation géographique

Capacités communes

- Montrer en quoi la situation étudiée est caractéristique du sujet d'étude
- Expliquer le contexte, le rôle des acteurs et les enjeux de la situation étudiée
- Mémoriser et restituer les principales connaissances et notions
- Utiliser un vocabulaire spécifique
- Confronter des points de vue et exercer un jugement critique

Exploiter des documents

En histoire

- Distinguer la date de production de celle des faits rapportés

En géographie

- Compléter une carte simple, un croquis simple, un schéma fléché simple

Capacités communes

- Relever, classer et hiérarchiser les informations contenues dans le document selon des critères donnés

- Identifier la nature, l'auteur et les informations accompagnant le document
- Relever les informations essentielles contenues dans le document et les mettre en relation avec ses connaissances
- Dégager l'intérêt et les limites du document
- Repérer des informations identiques ou complémentaires dans un ensemble documentaire
- Résumer à l'écrit, à l'oral l'idée essentielle d'un document ou lui donner un titre

Maîtriser des outils et des méthodes

Capacités communes

- Utiliser des usuels : atlas, manuels scolaires, dictionnaires, les TUIC (techniques usuelles de l'information et de la communication)
- Rendre compte à l'oral ou à l'écrit, à titre individuel ou au nom d'un groupe
- Rédiger un paragraphe organisé en utilisant un vocabulaire historique ou géographique
- Travailler en équipe
- Présenter à l'oral un court exposé structuré

Infos site

[Contact](#)
[Espace presse](#)
[Plan du site](#)
[Liste des sigles](#)
[Mentions légales](#)
[Crédits](#)

Accessibilité

[Accessibilité du site](#)
[Référentiel général d'accessibilité pour les administrations](#)

Abonnements

[Flux rss](#)
[Sommaire du Bulletin officiel](#)

Services

[Le moteur de recherche de l'éducation](#)
[Tous les services](#)

Sites publics

[MonServicePublic.fr](#)
[Legifrance](#)
[Référentiel Marianne](#)

Sites de l'Éducation

[Eduscol](#)
[Educnet](#)
[Onisep](#)
[CNED](#)
[Scérén-CNDP](#)
[Sites académiques](#)

© Ministère de l'Éducation nationale 2006 - 2010

[Annuler](#)